

LE PADD : LE CŒUR DU SCOT

Cœur du SCOT, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables exprime les intentions d'aménagement des collectivités et propose une stratégie de développement pour l'avenir du territoire.

Il fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, notamment en matière d'habitat, de développement économique, de déplacements, de protection et de valorisation des atouts patrimoniaux, naturels, agricoles, forestiers et paysagers...

Le PADD est garant de la « cohérence territoriale » du SCOT :

- Il met en cohérence les intentions relevant de domaines pouvant entrer en opposition : développement économique, habitat, agriculture et respect de l'environnement ;
- Il cherche aussi la complémentarité entre les différentes parties du territoire.

LE PROJET DU BERGERACOIS EN 3 AXES

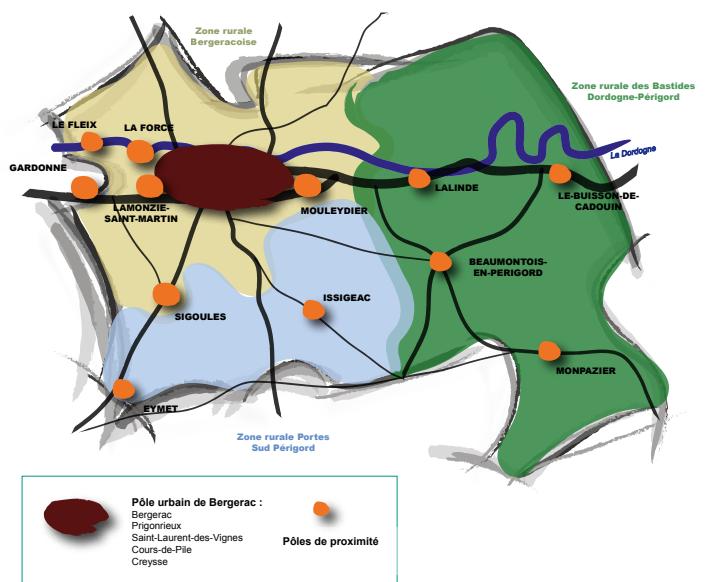
AXE 1 : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE VISIBLE AU NIVEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Valoriser les atouts économiques du territoire

- ➔ Accompagner le renouvellement générationnel,
- ➔ Conforter et dynamiser les secteurs économiques existants et d'avenir présents sur le territoire,
- ➔ Développer les Zones d'Activités Economiques (ZAE).

Rendre le territoire accessible et lisible

- ➔ Optimiser la desserte ferroviaire vers Paris, vers Bordeaux et interne au territoire,
- ➔ Améliorer la desserte vers les grands axes routiers périphériques,
- ➔ Optimiser voire développer la desserte aérienne vers Paris et l'international,
- ➔ Améliorer la desserte numérique et mobile.



AXE 2 : CONSOLIDER LA STRUCTURE MULTIPOLAIRE DU TERRITOIRE

	Population en 2017	Poids souhaité dans le SCOT	Croissance estimée à l'échelle du SCOT	Nombre d'habitants supplémentaires attendus	Population estimée en 2040
PÔLE URBAIN	37 100	45%	15 000 habitants supplémentaires	6 750	43 850
PÔLE DE PROXIMITÉ	20 000	25%		3 750	23 750
ENSEMBLE DU TERRITOIRE RURAL	34 000	30%		4 500	38 500
dont communes de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise	16 500	15%		2 250	18 750
dont communes de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord	11 960	10%		1 500	13 460
dont communes de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord	5 540	5%		750	6 290
SCOT	91 100			15 000	106 100

Renforcer le rôle moteur du pôle urbain aggloméré

Organiser et structurer les pôles de proximité

Accompagner le développement des communes rurales

AXE 3 : FAIRE DU PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Valoriser et promouvoir les paysages

- ➔ Mettre en valeur les ambiances plurielles des paysages du SCOT en protégeant les atouts identitaires et en luttant contre la menace de banalisation,
- ➔ Préserver les perceptions les plus remarquables comme patrimoine d'intérêt général et améliorer la lisibilité des silhouettes bâties dans le paysage depuis les axes de découverte du territoire (paysages d'eau, entrées des bourgs...),
- ➔ Valoriser l'architecture et le patrimoine (éléments identitaires, culturels),
- ➔ Valoriser et préserver la Trame Verte et Bleue (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques).

Agir sur les formes urbaines, densifier qualitativement

- ➔ Economiser l'espace et redonner structure et sens aux extensions urbaines,
- ➔ Maîtriser l'intégration du nouveau bâti, en accroche et en connexion avec les cœurs de village historiques structurés,
- ➔ Développer une mixité urbaine plus favorable aux déplacements doux,
- ➔ Lutter contre les nuisances sonores générées par les transports.

Limitier les impacts du développement économique et urbain sur les milieux naturels et agricoles

- ➔ Economiser l'espace agricole et protéger la ressource sol,
- ➔ Protéger les ressources en eau,
- ➔ Limiter les risques et les nuisances liés au développement urbain,
- ➔ Gérer les déchets (production, collecte, valorisation).

Préparer l'adaptation du territoire au changement climatique (en lien avec le Plan Climat)

- ➔ Aménager le territoire pour anticiper le changement climatique et améliorer la qualité de vie des habitants,
- ➔ Agir pour la résilience et la valorisation des espaces agricoles et naturels,
- ➔ Devenir un territoire exemplaire pour la transition énergétique.

